



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



PRIMATURE

COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Secrétariat Exécutif

RAPPORT ANNUEL DE LA RIPOSTE AU VIH/SIDA 2023 EN GUINEE



Mai 2024

AVANT PROPOS

Depuis 2002, en Guinée, la lutte contre le VIH est multisectorielle et coordonnée par le Comité national de lutte contre les IST/Sida. Les efforts doivent être conjugués ensemble pour freiner l'évolution de cette épidémie dans notre pays. Pour ce faire le principe de Three One's (une seule instance de coordination, un seul cadre stratégique et un seul système de Suivi-Evaluation) est notre première arme de combat.

La Guinée a adhéré à la nouvelle politique mondiale pour l'atteinte des objectifs de la riposte à l'horizon 2025 à savoir :

- Mettre au centre les personnes séropositives et les communautés exposées au VIH ;
- 95 % des personnes exposées au VIH utilisent une prévention combinée ;
- 95 %–95 %–95 % pour le dépistage, le traitement et la suppression de la charge virale chez les adultes et les enfants ;
- 95 % des femmes ont accès à des services de santé sexuelle et reproductive ;
- 95 % de couverture des services d'élimination de la transmission verticale du VIH ;
- 90 % des personnes vivant avec le VIH obtiennent un traitement préventif contre la tuberculose ;
- 90 % des personnes séropositives et exposées au VIH sont renvoyées vers d'autres services de santé intégrés ;
- MOINS DE 10 % des personnes vivant avec le VIH et des populations clés sont victimes de stigmatisation et de discrimination ;
- MOINS DE 10 % des personnes vivant avec le VIH, des femmes et des filles, et des populations clés sont victimes d'inégalités et de violences reposant sur le genre ;
- MOINS DE 10 % des pays ont des lois et des règles punitives.

Le présent rapport est la résultante des efforts des acteurs et partenaires de la riposte nationale au sida en 2023. La riposte au VIH a connu cette année des avancées entre autres : le maintien de la part contributive de l'Etat, la décentralisation du SE/CNLS dans six régions (Conakry, Kindia, Boké, Labé/Mamou, Kankan/Faranah et N'zérékoré), l'augmentation du nombre de personnes sous ARV, de la couverture nationale des services de PTME, CDV et PEC, etc. Malgré ces résultats encourageants, il nous reste assez à faire notamment l'augmentation de la couverture nationale de la charge virale l'implication du monde communautaire dans la riposte, etc.

C'est pourquoi, il nous importe de continuer le combat avec abnégation afin d'infléchir davantage la courbe de prévalence du VIH dans notre pays en mettant un accent particulier sur la prévention.

En réitérant ma reconnaissance à toutes les parties prenantes à cette œuvre commune, j'appelle à une plus grande mobilisation sociale et exhorte l'ensemble des partenaires à toujours soutenir les actions du Comité National de Lutte contre le Sida afin de parvenir à une Guinée où toutes les populations, en particulier les populations clés et vulnérables, les enfants et les femmes vivent sans Sida, sans hépatites, sans IST, où les personnes atteintes du VIH vivent en bonne santé et où leurs droits en matière de santé sont respectés.

Secrétaire Exécutif du CNLS
Dr Abasse DIAKITE

Table des matières

I	INTRODUCTION	8
II	COORDINATION, ORGNANISATION DE LA REPONSE	9
	a. Création, organisation et fonctionnement du CNLS	9
	b. Le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS).....	9
III	SITUATION DU VIH EN REPUBLIQUE DE GUINEE 2023	10
	a. Prévalence du VIH dans la population générale	10
	b. Évolution de la prévalence globale du VIH.....	10
	c. Prévalence du VIH parmi les populations clés	11
	d. Nouvelles infections et mortalité liées au VIH	12
IV	PRINCIPAUX RESULTATS	13
V	FINANCEMENT DE LA REPONSE AU VIH	21
VI	ACTIVITES PHARES ANNUELLES	22
	a. Tenue de l’Assemblée Générale du CNLS 2023	22
	b. Tenue des Réunions de Coordination des Partenaires et Acteurs de la Lutte Contre les IST/Sida en Guinée 2023	24
	c. Missions de supervision conjointe de haut niveau du SE/CNLS-PNLISH-ONUSIDA et la société civile dans les sept régions administratives (Boké, Kindia, Mamou, Labé, Kankan, Faranah et N’Zérékoré).....	25
	d. Célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida couplée au lancement de la fondation SOLID’AIR présidé par Son Excellence Madame la Première Dame Lauriane DOUMBOUYA	26
	e. Participation à la 22ème Conférence Internationale sur les IST/Sida en Afrique (ICASA/CISMA)	27
	f. Projet de Loi relative à la prévention du VIH, la prise en charge et la protection des PVVIH en République de Guinée	28
	g. Atelier de Formation Régionale sur les Estimations et Projections VIH/Sida, Abidjan (Côte d’Ivoire)	29
	h. Atelier de validation du rapport de l’Enquête Nationale de Surveillance Comportementale et Biologique (ESCOMB) 2022	29
	i. Atelier d’élaboration du Rapport Mondial sur le Sida : Global AIDS Monitoring (GAM) 2023 et le Rapport National de la riposte 2022	30
	j. Atelier de validation du nouveau Plan Intégré de Communication 2023-2027.....	30
	k. Dialogue pays dans le cadre du renouvellement des subventions au titre de l’allocation 2024-2026 du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.....	31
VII	ANALYSE DES GOULOTS D’ETRANGLEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE	33
	a. Prévention	33
	b. Dépistage du VIH.....	33
	c. Prise en charge chez les adultes et les enfants	33

d.	Charge virale chez les adultes et les enfants	34
e.	Stigma et discrimination.....	34
f.	Suivi-évaluation	34
g.	Société civile	34
h.	Gestion et coordination de la riposte	35
II.	OPPORTUNITES	35
III.	MENACES	35
IV.	PERSPECTIVES 2024	36
V.	RECOMMANDATIONS	37

LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ARV	: Antirétroviraux
BND	: Budget National de Développement
CCC	: Communication pour le Changement de Comportement
CDV	: Conseil et Dépistage Volontaire
CECOJE	: Centre d'Ecoute, de Conseil et d'Orientation des Jeunes
CNLS	: Comité National de Lutte contre le Sida
CSN	: Cadre Stratégique National
DREAM	: Drug Resource Enhancement Against AIDS and Malnutrition
ESCOMB	: Enquête de Surveillance Comportementale et Biologique
EDSG	: Enquête Démographique et de Santé de Guinée
FM	: Fonds Mondial de lutte contre le Sida, le Paludisme et la Tuberculose
HU	: Hommes en uniformes
HSH	: Hommes ayant des rapports Sexuels avec d'autres Hommes
IEC	: Information, Education et Communication
UDI	: Utilisateurs de Drogues Injectables
IO	: Infections Opportunistes
IST	: Infections Sexuellement Transmissibles
MSF	: Médecin Sans Frontières
MSHP	: Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique
OIM	: Organisation Internationale pour la Migration
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	: Programme Commun des Nations Unies sur le Sida
PEC	: Prise En Charge
PNLSH	: Programme National de Lutte contre le Sida et les Hépatites
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PS	: Professionnelles du Sexe
PTME	: Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant

PVVIH	: Personnes Vivant avec le VIH
SA	: Service adapté
SE/CNLS	: Secrétariat Exécutif du CNLS
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SNIS	: Système National d'Information Sanitaire
TAR	: Traitement Anti-Rétroviral
TB	: Tuberculose
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

I INTRODUCTION

Le présent rapport met en exergue les différentes activités réalisées par l'ensemble des acteurs et partenaires de la riposte nationale au sida en Guinée au cours de l'année 2023. Il donne un aperçu des résultats de la performance du pays dans la mise en œuvre du cadre stratégique national de la lutte contre le Sida.

Le cadre stratégique national de la riposte compte quatre (4) priorités qui sont :

- * Programme de prévention et de dépistage du VIH, de la syphilis et des hépatites
- * Programme de prise en charge holistique des PVVIH.
- * Programme des Droits humains et lutte contre la stigmatisation/discrimination
- * Programme de gouvernance et de gestion de la réponse nationale.

Le cadre stratégique national est le document des grandes orientations nationales de la riposte au sida, dans lequel tous les acteurs et partenaires doivent baser leurs interventions. Sa mise en œuvre est régie par le principe de « Three One's » ou les trois principes directeurs à savoir : Une seule instance de coordination, Un seul Plan de Suivi-Evaluation et Un seul Cadre Stratégique National.

Sur le plan politique, le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), présidé par le Premier Ministre existe depuis 2002. Il est l'organe national unique qui assure la coordination politique, l'orientation et veille à l'application des décisions du gouvernement en matière de Sida.

Cette tutelle de la Primature est de nature à faciliter le leadership et la coordination de toutes les parties prenantes que sont le secteur public ou gouvernemental (les ministères), le secteur privé, les organisations de la société civile y compris les ONG et les partenaires techniques et financiers.

II COORDINATION, ORGANISATION DE LA REPONSE

a. Création, organisation et fonctionnement du CNLS

A l'instar de tous les autres pays, la Guinée a adopté un cadre institutionnel de la riposte nationale au sida, sous l'autorité du Premier Ministre, pour faciliter et rendre efficace la coordination multisectorielle des différents acteurs engagés dans la lutte contre le Sida.

Cette volonté politique a été confirmée par le Décret N°D 2002/016/PRG/SGG du 05 Mars 2002 du Président de la République, portant création du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), organe politique d'orientation et de décision en matière de riposte nationale au Sida en République de Guinée.

b. Le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS)

En Août 2012, le SE/CNLS a fait l'objet d'une restructuration suivant l'Arrêté N°7488/PM/CAB/2012 en date du 14 Août 2012, fixant ses attributions, son fonctionnement et sa composition.

Placé sous la tutelle du CNLS auquel il rend compte de ses activités, le SE/CNLS est la seule structure de coordination de la riposte au VIH/Sida au niveau national. Son rôle est d'impulser, de faciliter et de coordonner la mise en œuvre du cadre stratégique national de la riposte au VIH en République de Guinée.

Sous l'autorité du Premier Ministre, Président du CNLS, le Secrétaire Exécutif assure la gestion administrative, financière et matérielle du Secrétariat Exécutif du CNLS

Le Secrétaire Exécutif coordonne l'ensemble des activités de la riposte au Sida sous le contrôle du CNLS. A ce titre, il :

- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Comité National de Lutte contre le Sida ;
- Développe la vision et le partenariat stratégique ;
- Veille à l'application effective des politiques du CNLS et des trois principes « Three ones » (une seule structure de coordination nationale, un seul cadre stratégique national et un seul système de Suivi-Evaluation) ;
- Dirige, anime, coordonne et supervise l'ensemble des activités du secrétariat Exécutif ;
- Assure le plaidoyer auprès des partenaires nationaux et internationaux pour la mobilisation des ressources et le soutien en faveur de la lutte contre le VIH et Sida ;
- Assure la coordination de l'appui des partenaires au développement ;
- Reçoit au besoin, délégation de signature du Président du Comité National de Lutte contre le Sida.

III SITUATION DU VIH EN REPUBLIQUE DE GUINEE 2023

a. Prévalence du VIH dans la population générale

Selon les résultats de l'EDS 2018, la prévalence globale est de 1,5 % et varie de 1,6 % parmi les femmes de 15-49 ans à 1,3 % parmi les hommes de 15-49 ans. En revanche, elle était de 1,1% parmi les jeunes filles de 15 à 24 ans contre 0,6 % chez les garçons. Au niveau régional, les prévalences les plus élevées parmi les 15-49 ans sont observées à Boké (2%), Kindia (1,8%) et Conakry (1,7%) et les prévalences les plus faibles à Mamou (1%) et à Kankan (0,7%).

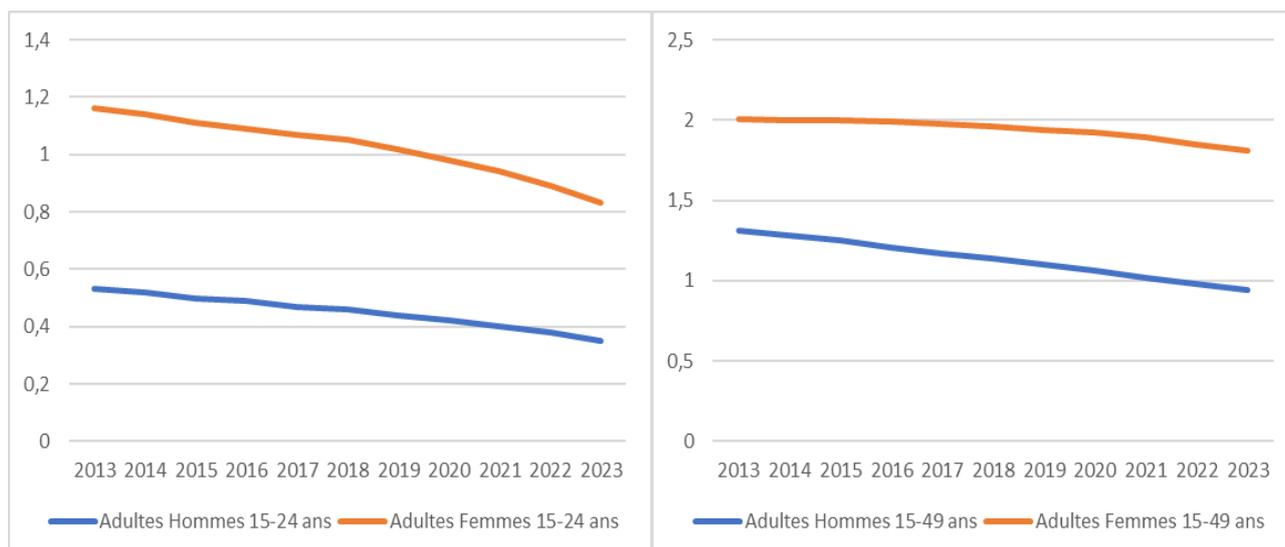
D'une manière générale les résultats des estimations Spectrum montrent une réduction des prévalences par rapport aux résultats de l'EDS V 2018. En effet, selon les estimations de l'ONUSIDA à partir du Spectrum 2023, la prévalence du VIH est estimée à 1,38% parmi les adultes de 15 à 49 ans. Elle est plus élevée chez les femmes (1,8%) que chez les hommes (0,9%). La situation par tranche d'âge de 15 à 24 ans montre que les jeunes filles sont plus infectées (0,8%) que les garçons (0,3%). Selon l'EDS 2018,

Tableau 1: Résumé du profil pays selon Spectrum 2023

Indicateurs	Données
Taux de prévalence du VIH chez les adultes de 15 à 49 ans	1,38
Taux de prévalence du VIH chez les Femmes âgées de 15 à 49 ans	1,8 [1,7 – 1,9]
Taux de prévalence du VIH chez les Hommes de 15 à 49 ans	0,9 [0,8 - 1]
Prévalence du VIH chez les jeunes femmes 15 à 24 ans	0,8 [0,4 - 1,15]
Prévalence du VIH chez les jeunes hommes 15 à 24 ans	0,3 [0,2 - 0,5]
Nombre d'Adultes et d'enfants vivant avec le VIH	128 259 [123 009 - 138 742]
Nombre d'Adultes de 15 ans et plus vivant avec le VIH	117 173 [111 501 - 128 438]
Nombre de Femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH	75 480 [72 082 - 82 817]
Nombre d'Hommes de 15 ans et plus vivant avec le VIH	41 693 [39 261 - 45 614]
Nombre d'Enfants de 0 à 14 ans vivant avec le VIH	11 086 [9 626 - 12 157]

b. Évolution de la prévalence globale du VIH

Les tendances au cours des 10 dernières années issues des estimations Spectrum 2023 montrent que la prévalence a faiblement baissée, chez les adultes elle est passée de 0,67% en 2013 à 0,38% en 2023. En fonction du sexe, elle est passée de 2% en 2013 à 1,8 % en 2023 chez les femmes, tandis qu'elle est passée de 1,3% en 2013 à 0,9% en 2023 chez les hommes.



Graphique 1 : Evolution de la prévalence du VIH par tranche d'âge entre 2013 et 2023

Concernant l'évolution du nombre de PVVIH, les estimations de Spectrum 2023 montrent une augmentation du nombre estimé d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH au cours des 10 dernières années qui est passé de 110 000 PVVIH en 2010 à 130 000 PVVIH en fin 2023 tandis que le nombre d'enfants vivant avec le VIH est resté à 11 000 durant la même période.

c. Prévalence du VIH parmi les populations clés

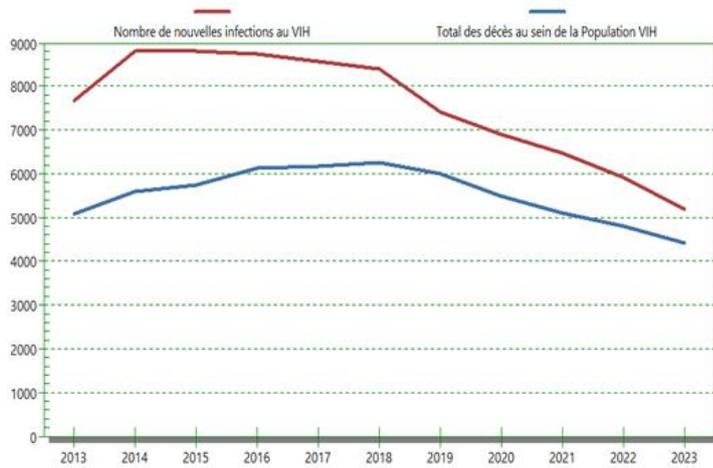
Les données de prévalence au sein des populations clés (PS, HSH et UDI), bien qu'elles soient en baisse, demeurent encore plus élevées que la prévalence au niveau national.

Les résultats de l'enquête de surveillance comportementale et biologique (ESCOMB) réalisée en 2022 comparés à ceux de 2018 ont fourni des données sur l'évolution de la prévalence chez les populations clés (HSH, PS, UDI) :

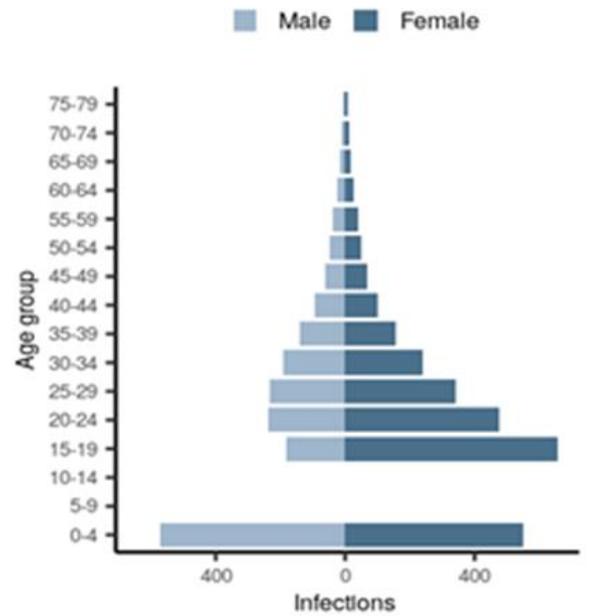
- **Chez les HSH** : 11,4% en 2018 à 9,8% en 2022. Cette prévalence reste mitigée par région : 9,1% en 2018 contre 13,1% en 2022 à Conakry ; 17,1% en 2018 contre 11,2% en 2022 à N'Zérékoré et 12,1% en 2018 contre 10,5% en 2022 à Boké.
- **Chez les PS** : 10,7% en 2018 à 4,9% en 2022. Cette prévalence reste toujours basse dans les régions de Boké 16% en 2018 contre 9,4% en 2022 ; Labé 27% en 2018 contre 7,3% en 2022, Conakry 11,3% en 2018 contre 4,4% en 2022 et Mamou 13,3% en 2018 contre 1,8% en 2022 ;
- **Concernant les UDI** qui constituent une nouvelle cible, l'enquête réalisée en 2022 ressort une prévalence pondérée de 3,6%. Cette prévalence a été estimée à 10,2% chez les femmes utilisatrices de drogue injectable.

d. Nouvelles infections et mortalité liées au VIH

Selon le Spectrum 2023, le nombre de nouvelles infections et de mortalité ont une tendance à la baisse au sein de la population générale passant respectivement de 7 661 en 2013 à 5 190 en 2023 (32% de réduction) et de 4 117 en 2013 à 3 284 en 2023 (20% de réduction).



Graphique 3 : Evolution des nouvelles infections et Décès



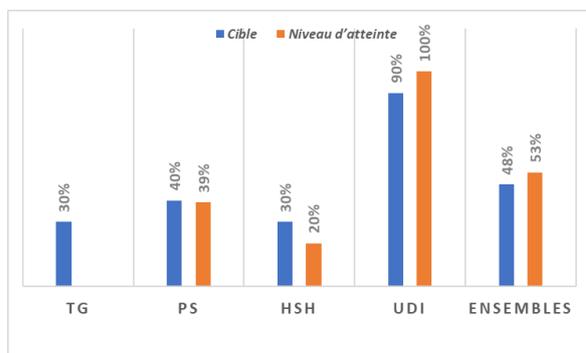
Graphique 3 : Nouvelles infections par sexe

IV PRINCIPAUX RESULTATS

Effet 1.1 : 80% des nouvelles infections à VIH par voies sexuelles sont réduites d'ici à fin 2027

Produit 1.1.1 : 95% des populations clés (HSH, PS, UDI/UD, TG) ont bénéficié du paquet compréhensif et complet de services de prévention (VIH, TB, Hépatites, IST, promotion de l'égalité de genre, lutte contre les VBG et les droits humains d'ici à fin 2027

Dans le cadre de l'accès des populations clés aux services de prévention, en 2023, le paquet d'activités de prévention a touché globalement 53% des population clés contre une cible de 48%. Cette couverture a été effective (100%) chez les UDI. Bien que cette performance soit satisfaisante, il faut noter qu'aucune action n'a été menée auprès des transgenres (TG) pour des raisons d'indisponibilité de la cartographie de cette population. Ce résultat a été obtenu

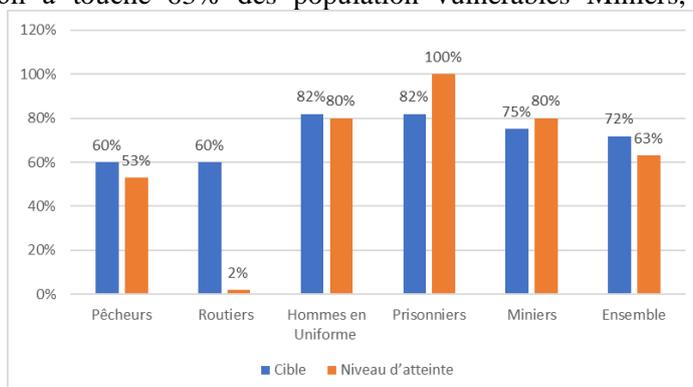


Graphique 4 : Couverture paquets minimum de services chez les Pop Clés

à travers la mise en œuvre de plusieurs activités innovantes en tenant compte de leurs besoins spécifiques dont entre autres : - le renforcement de la prévention du VIH chez les populations clés ; - l'amélioration de la disponibilité des réactifs. Ces interventions ont permis de sensibiliser, de doter en produits de santé (préservatifs, lubrifiants etc...), de dépister et d'orienter ces populations vers les structures de santé adaptées pour des besoins spécifiques.

Produit 1.1.2 : 80% des populations vulnérables (Miniers, Pêcheurs/Marieuses, Hommes en uniforme, Routiers/camionneurs, personnes vivant avec Handicap) ont bénéficié du paquet compréhensif de services de prévention d'ici à fin 2027

En 2023, le paquet d'activités de prévention a touché 63% des population vulnérables (Miniers, Pêcheurs/Marieuses, Hommes en uniforme, Routiers/camionneurs/Moto Taxi, personnes vivant avec Handicap) contre une cible de 72%, soit une performance de 88%. Bien que cette performance soit appréciable, il faut noter que seulement 2% des Routiers/Camionneurs/Moto Taxi ont été touchés par ces activités de prévention. Cela est essentiellement due à leur forte mobilité.



Graphique 5 : Couverture paquets minimum de services chez les Pop. vulnérables

Cependant, les efforts fournis par le pays ont

permis de toucher plus de Prisonniers, de Miniers et d'Hommes en Uniforme. Également, le pays a

distribué au total 13 518 398 préservatifs masculins, 66 778 préservatifs féminins et 6 726 144 gels lubrifiants.

Tableau 2 : Données liées aux activités de prévention en 2023

Cibles	Nombre de personnes ayant bénéficiées du paquet Minimum	Nombre de préservatifs masculins distribués	Nombre de Préservatifs féminins distribués	Nombre de lubrifiants distribués	Nombre de personnes Dépistées	Nombre de personnes testées positives
Pêcheurs	4824	161938	0	81524	1009	26
Prisonniers	6750	9994	0	9584	1688	45
HFU	6756	115852	2	54738	1579	40
PS	19402	3519752	43805	3535948	15523	1125
Miniers	7247	139591	5529	35576	2435	108
Ado et Jeunes	18095	283966	10948	71135	4708	93
HSH	5352	1246000	8	2326218	4856	477
Routiers	4280	97735	821	63316	926	21
Clients PS	5449	518940	128	458169	2018	59
Handicapés	9 480	199527	5537	54778	2188	71
UDI	866	32303	0	35158	475	9
Population Générale	0	7200000	0	0	0	0
TOTAL	88501	13518398	66778	6726144	37405	2074

Dans le cadre de l'offre de services intégrés SR FP/VIH; 62 951 adolescents et jeunes venant des universités, des communautés urbaines et rurales ont été sensibilisés sur la prévention des infections sexuellement transmissibles y compris le VIH, les grossesses précoces, les mariages précoces et les violences sexuelles, 47 874 filles ont bénéficié de méthode moderne de planification familiale, 780 personnes dépistées au VIH et à l'hépatite dont 11 cas séropositifs (9 cas au VIH et 2 cas à l'hépatite B) tous référés dans les structures de santé de proximité pour la prise en charge médicale.

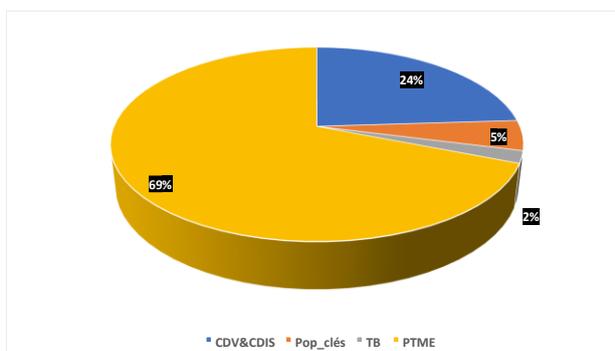
Produit 1.2.1 : Au moins 95% des femmes enceintes séropositives et leurs nouveau-nés sont mis sous ARV pour la prophylaxie PTME d'ici à fin 2027

En 2023, les efforts entrepris pour renforcer la prise en charge des femmes enceintes séropositives ont permis de s'assurer que le maximum de femmes séropositives enceintes soit détecté et mis sous prophylaxie. Ainsi, 559 196 femmes enceintes ont bénéficié du dépistage, 3 682 ont été détectées positives parmi lesquelles 3419 ont été mises sous traitements ARV soit 93% contre une cible de 85%.

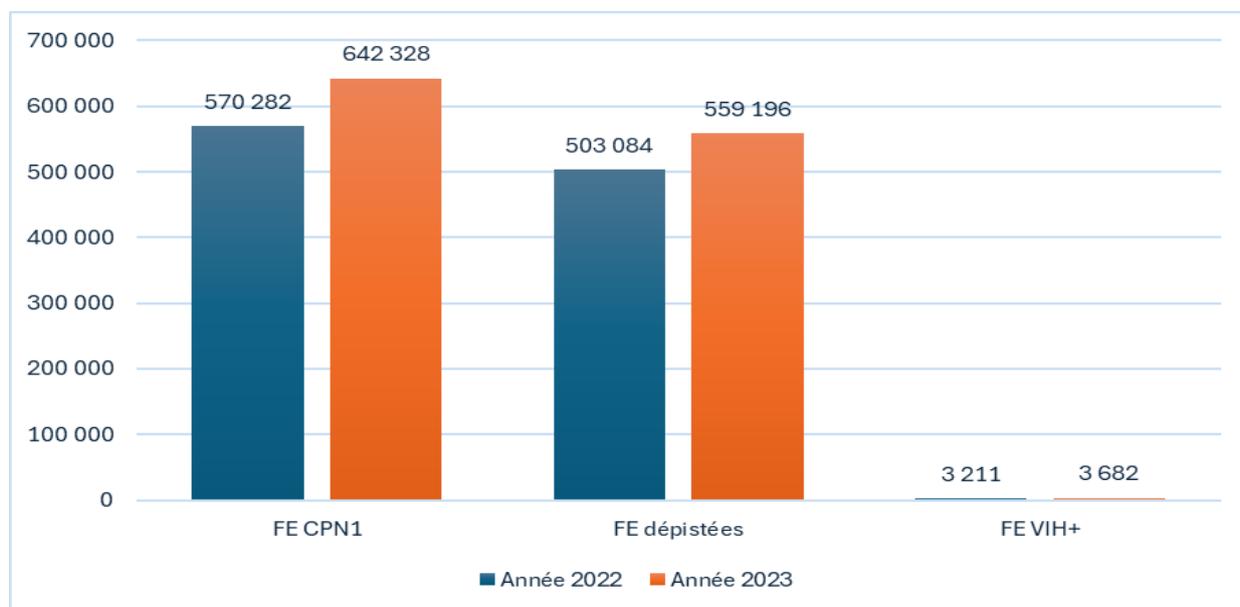
Dans le cadre du dépistage précoces du VIH chez les enfants de moins de deux mois, plusieurs efforts ont été fournis afin que ces enfants bénéficient à temps d'un dépistage précoce et ceux dépistés séropositifs sont mis sous ARV de manière précoce selon les protocoles adéquats.

Ces interventions ont permis de dépistés 37% des enfants en 2023, bien que des efforts aient été

faits par le pays, il est à noter que cette couverture reste encore faible par rapport à la cible nationale de 65% pour 2023. Cette faible couverture serait due aux difficultés liées au transport des échantillons, au rendu des résultats, au délai du rendu des résultats et à la non-disponibilité permanente des intrants de dépistage. Plus d'efforts devraient être fournis par les autorités à tous les niveaux afin de lever ces différents goulots pour parvenir à réduire la transmission mère-enfant du VIH.



Graphique 7 : Dépistage du VIH par porte d'entrée en 2023



Graphique 6 : Cascade de la PTME 2022 et 2023

Effet 2.1 : 95% des PVVIH (adultes, enfants, populations clés/vulnérables) connaissent leur statut sérologique et sont enrôlés sous le TARV

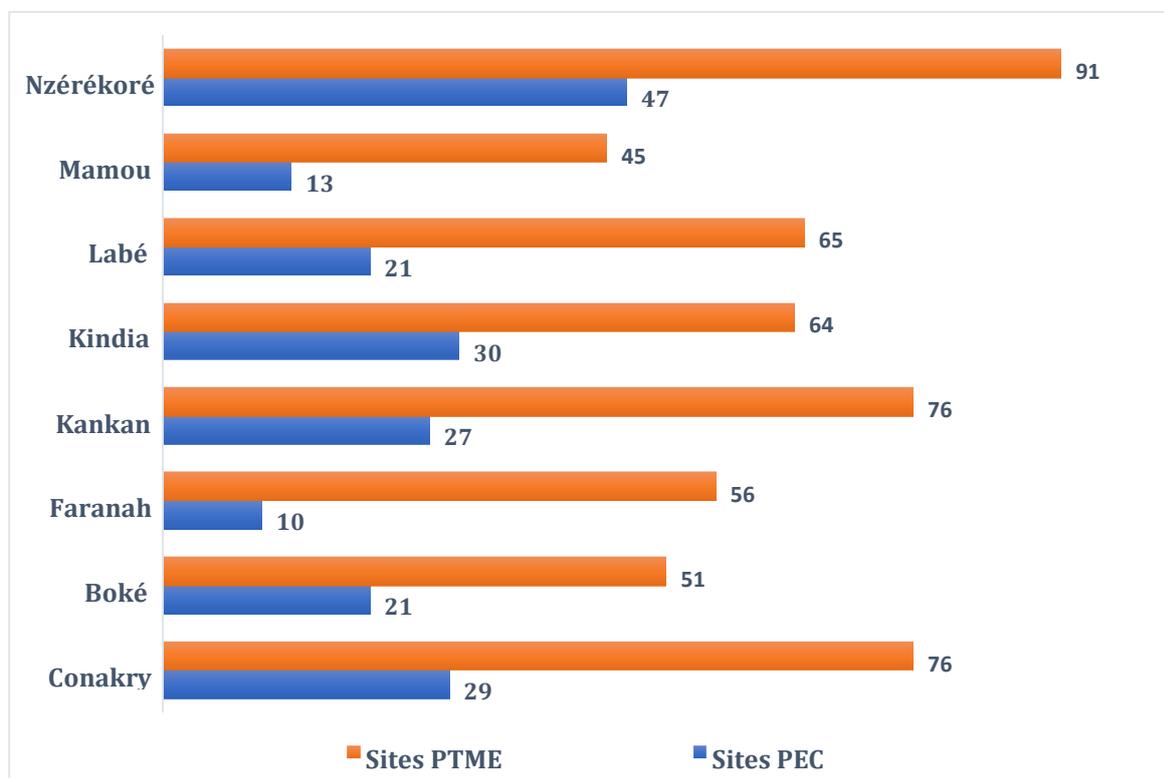
Produit 2.1.1 : L'offre et la performance de dépistage en milieu sanitaire sont renforcées

Le pays a opté pour l'opérationnalisation des recommandations de l'OMS sur le dépistage, notamment :

- l'utilisation correcte de l'algorithme à trois tests (VIH, Syphilis et Hépatite) selon la stratégie nationale de démedicalisation du dépistage ;
- l'acquisition des réactifs pour le dépistage du VIH particulièrement les réactifs combinés (VIH/ Syphilis pour les populations clés) ;
- l'approvisionnement des formations

sanitaires en intrants de dépistage ; - le renforcement des capacités des prestataires de soins des structures publiques, privées et confessionnelles sur le dépistage différencié.

En 2023, les efforts fournis par le pays ont permis d'augmenter le nombre de sites PTME de 521 en 2022 à 524 et celui de la PEC a connu une diminution allant 198 à 203.



Graphique 8 : Nombre de sites PEC et PTME en 2023

Au cours de l'année 2023, 813 300 personnes ont été dépistées sur l'ensemble de la population Guinéenne dont 32 348 enfants. Le dépistage en PTME représente 69% (**Graphique 7**) du total de dépistage, contre 24% de dépistage (CDV, CDIS et conjoints). Par ailleurs le dépistage chez les populations clés et vulnérables représente 5% et on note seulement 2% chez les patients TB. Cette couverture du dépistage chez les femmes enceintes témoigne du taux d'acceptation quasi-totale des femmes enceintes, de la disponibilité en intrants de dépistage malgré quelques ruptures, mais aussi de l'augmentation du nombre de sites ayant intégré la PTME.

Ces résultats prouvent à suffisance que des efforts restent encore à faire pour rehausser le nombre de personnes dépistées au sein de la population générale et des populations clés et vulnérables. Plus d'accent doit être mis dans les zones minières où il y a souvent un déplacement massif de la population en fonction de la découverte de nouveaux sites.

Produit 2.1.2 : L'offre et la performance de dépistage en milieu communautaire sont renforcées

Dans l'optique de renforcer l'implication communautaire, les acteurs de la société civile et des populations clés ont été renforcés sur la collecte, l'analyse, la diffusion des données et le plaidoyer dans l'accès aux services VIH et au respect des droits humains.

De même, afin de réduire les inégalités pour un accès au service VIH et de ne laisser pour compte, plusieurs stratégies innovantes ont été menées par les acteurs communautaires à savoir : (i) le dépistage par fratries ; (ii) le dépistage des cas index ; (iii) l'auto-dépistage ; (iv) l'observatoire communautaire et (v) le suivi dirigé par les communautés en faveur des populations clés, des zones très reculées et d'accès difficiles pour la population générale.

Toutes ces actions ont permis d'accroître considérablement la couverture du dépistage chez les populations clés à 75% pour une cible de 65% au sein de cette population à travers trois (3) centres communautaires Conakry, Kindia et Kankan.

De même, des activités pour faciliter l'accès des jeunes aux droits et aux services de santé sexuelle et reproductive par l'usage du numérique par les jeunes a été renforcée à travers le Réseau africain des adolescents & jeunes en population et développement (African. - Guinée) & l'Association des Blogueur de Guinée (ABLOGUI).

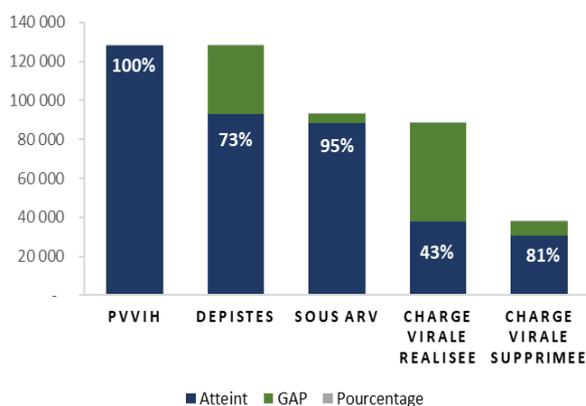
Effet 2.2 95% des PVVIH (adultes et enfants) ont une charge virale supprimée d'ici à fin 2027

Produit 2.2.1 : 95% des adultes vivant avec le VIH connaissant leur statut sérologique sont mis sous TARV d'ici à fin 2027

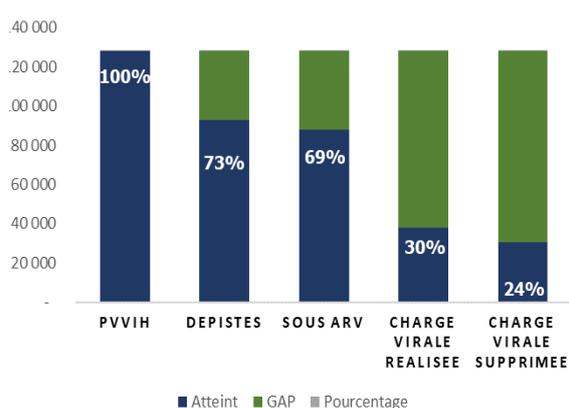
Produit 2.2.2 : 95% des enfants vivant avec le VIH connaissant leur statut sérologique sont mis sous TARV d'ici à fin 2027

Concernant la mise sous traitement ARV, l'atteinte des objectifs 95-95-95 conformément aux besoins nationaux, se présente comme suit : (i) 73% des PVVIH ont été dépistés et connaissent leur statut sérologique ; (ii) 69% d'entre eux ont été mis sous ARV ; (iii) 43% de ceux sous ARV ont réalisé une charge virale et 81% ont vu leur charge virale supprimée. Ces valeurs nous prouvent à suffisance que le pays doit encore fournir davantage d'efforts pour combler les gaps de 23 % pour le dépistage, 27% pour la mise sous ARV, 57% pour la charge virale et 19% pour la suppression virale.

De même, le nombre de personnes vivant avec le VIH sous ARV est passé de 81 180 en 2022 à 88 132 en 2023 soit une augmentation de 6 952 personnes. Parmi elles, 42 641 VIH/TB dont 24 733 femmes ont reçu un appui nutritionnel et une assistance alimentaire. Ce qui a permis une amélioration du statut nutritionnel de 97% avec seulement 0.1% de perdus de vue.



Graphique 9 : Cascade 95 95 95 programmatique



Graphique 11 : Cascade selon les besoins nationaux

Concernant la co-infection TB/VIH, parmi les 18 832 patients tuberculeux testés pour VIH durant l'année 2023, 3 545 étaient positifs soit un taux de positivité de 19%. Ce taux de positivité varie d'une région à l'autre avec un pic dans la région de Conakry (26%).

Quant à la mise en relation, il faut noter que 100% des patients TB/VIH+ ont été mis sous ARV sur le plan national de même que dans chaque région excepté la région de Faranah qui est à 95% de patients initiés.

Effet 3.2 : Toutes les PVVIH et les populations clés dans le besoin bénéficient d'un appui et soutien, dans un environnement favorable sans stigmatisation/ discrimination

Produit 3.2.1 : Les populations clés bénéficient d'une protection sociale/ institutionnelle et les agents communautaires travaillent dans un environnement sûr, moins discriminant et moins stigmatisant

Bien que les réseaux et communautés affectés ne soient pas encore bien renforcés, ils participent aux instances décisionnelles notamment les réunions de concertation, l'élaboration des documents de stratégie (processus d'élaboration de la GC7, Comité de suivi stratégique de l'ICN, l'évaluation du Cadre Stratégique National, etc.).

Dans le cadre des services communautaires, les réseaux et associations des communautés affectées incluant les associations identitaires contribuent efficacement à la veille communautaire (Observatoire communautaire), au renforcement des services différenciés (PODI, Dépistage communautaire, ...) et au plaidoyer.

Cependant, force est de constater que bien qu'ils soient impliqués dans les approches communautaires, leur part de contribution dans la production des données collectées ne ressorte pas dans les statistiques nationales.

De même, afin de permettre une implication effective des communautaires dans la mise en œuvre et le suivi des services communautaires et la prise en compte dans le DHIS2, un guide national sur le Service et suivi dirigés par les communautés a été élaboré et validé.

De même, le renforcement des capacités techniques des femmes des réseaux et associations a permis d'assurer leur leadership dans l'élaboration et la conduite des activités des plans d'actions, leur permettant ainsi de contribuer activement à la mise en œuvre des activités de la riposte au VIH. Ces femmes leaders communautaires contribuent activement à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination et à promouvoir l'égalité des sexes pour un accès équitable aux services de santé.

En outre, deux espaces sûrs communautaires ont été mis en place pour soutenir l'éducation complète à la sexualité couplée à l'alphabétisation fonctionnelle et l'autonomisation à travers l'apprentissage de la couture au profit des adolescentes et des jeunes filles.

Cependant, des efforts demeurent dans le cadre de l'autonomisation des filles et femmes vulnérables vivant avec le VIH afin d'améliorer leur bien-être.

Dans l'optique de lutter efficacement pour le respect des droits des PVVIH et les populations clés, le président de la République a promulgué une nouvelle Loi L/2024/001/CNT du 12 janvier 2024, portant prévention du VIH Sida, la prise en charge et protection des personnes vivant avec le VIH en République de Guinée.

Produit 3.2.2 : Les obstacles liés aux inégalités de genre, aux droits humains et à la stigmatisation discrimination sont réduits pour les PVVIH

Dans le cadre de la réduction de la stigmatisation et de la discrimination dans les centres de santé, les communautés y compris les activités visant la réduction des violences basées sur le Genre notamment les violences sexuelles. En outre des activités ont été menées au niveau des sites de prise en charge du VIH sur la déconstruction des préjugés, le renforcement du pouvoir d'agir des PVVIH et la promotion de leurs droits.

L'observatoire mis en place avec l'appui du fonds mondial a contribué efficacement à la remontée des informations liées au manquement des respects des droits de l'homme, les cas de stigmatisation et de discrimination. Des rapports trimestriels ont été partagés et discutés au sein de l'observatoire avec toutes les parties prenantes de la riposte, également trois (3) déjeuners de plaidoyer ont été organisés avec les décideurs politiques, les partenaire techniques et financiers et la société civile. La difficulté majeure de

fonctionnement de l'observatoire est la reconnaissance et l'utilisation des données issues des rapports partagés.

De même, les OSC actives dans la promotion des droits des patients ont été renforcées par la mise en place d'un collectif en vue d'une structuration pour un plaidoyer efficace en faveur des droits des patients. Ce collectif s'est doté d'un plan stratégique de plaidoyer pour la promotion des droits des PVVIH et avait initié un travail avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique qui a permis l'élaboration d'une charte nationale sur la promotion des droits des usagers sous la conduite du Service National de Promotion de la santé.

Afin d'avoir une base des données probantes, une compréhension élargie sur la stigmatisation et éclairer la prise de décision pour une riposte au VIH en République de Guinée, une enquête sur l'indice de stigmatisation du VIH a été réalisée en 2023 avec l'appui technique de GNP+ et de l'ONUSIDA.

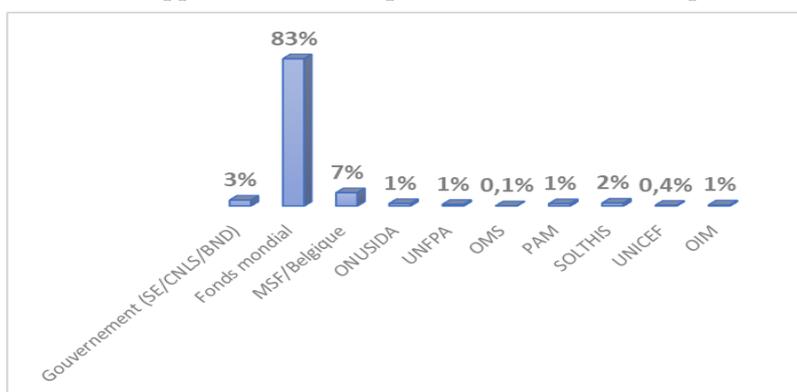
V FINANCEMENT DE LA REPONSE AU VIH

En 2023 sur un montant de **487 524 871 079 GNF** à mobiliser soit **57 268 280,25 USD** selon les prévisions du cadre stratégique National 2023-2027, le Gouvernement en collaboration avec ces partenaires techniques et financiers a mobilisé **554 859 228 773 GNF** soit **65 149 797 USD** (Etat et autres PTF pour 9 848 790 USD, FM pour 54 122 127 USD) pour le financement du Cadre Stratégique National de lutte contre le sida pour la période 2023.

Tableau 3 : Dépenses effectuées dans le cadre de la riposte au Sida 2023

INSTITUTIONS	MONTANT MOBILISE EN GNF	MONTANT MOBILISE EN USD
Gouvernement (SE/CNLS/BND)	18 219 669 368	2 143 491
Fonds mondial	460 741 666 667	54 122 127
MSF/Belgique	41 367 059 433	4 859 281
ONUSIDA	7 670 070 000	900 983
UNFPA	4 932 000 000	548 000
OMS	354 450 000	41 636
PAM	7 140 897 578	838 823
SOLTHIS	9 081 450 116	1 066 774
UNICEF	2 217 235 805	260 453
OIM	3 134 729 806	368 229
Total	554 859 228 773	65 149 797

Les fonds alloués à la riposte en Guinée pour cette année proviennent de plusieurs acteurs et partenaires au développement. Le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme vient en première position avec 83% suivi de Médecin Sans Frontière Belgique (7%) et en troisième position le SE/CNLS à travers le Budget National de Développement (BND) représente 3% comme indiquer sur la figure ci-contre. Comparativement au financement extérieur, la part de l'Etat reste faible. Il faut alors continuer les mêmes efforts pour réduire la dépendance de la riposte aux fonds extérieurs. Par ailleurs, il faut augmenter les plaidoyers auprès du secteur privé pour son implication dans la riposte.



Graphique 12 : Pourcentage de chaque acteurs et partenaires

VI ACTIVITES PHARES ANNUELLES

a. Tenue de l'Assemblée Générale du CNLS 2023

Le 07 juin 2023, s'est tenue la 10^{ème} Assemblée générale du Comité National de Lutte contre les IST/Sida (CNLS) sous la haute présidence de son Excellence **Dr Bernard GOUMOU** Ex Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ex Président du CNLS.

• **Présidium :**

- Son Excellence Dr Bernard GOUMOU, Ex Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ex Président du CNLS ;
- Honorable Dr Dansa KOUROUMA, Président du Conseil National de la Transition (CNT) ;
- Monsieur Saa Joseph KADOUNO, Président de la cour des comptes ;
- Dr Mamadou Péthé DIALLO, Ex Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- M. Lancine CONDE, Ministre du Budget ;
- Mme M'Mahawa SYLLA, Générale à la retraite, Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Dr Abass DIAKITE, Secrétaire Exécutif du CNLS ;
- Dr Gualbert GBEHOUNOU, Coordinateur Résident par Intérim du Système des Nations Unies en Guinée.

Tous les acteurs de la riposte contre le Sida étaient présents.

• **Ordre du jour :**

- Validation du rapport annuel 2022 de la riposte au VIH ;
- Validation du Plan d'action opérationnel et du Budget 2023 de la lutte contre les IST/Sida
- Validation du Cadre Stratégique National 2023-2027 ;
- Présentation de la mise en œuvre de la subvention NFM3 du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

• **Déroulement des travaux**

Modérée par le Responsable de la Cellule de Communication gouvernementale et l'Ex Responsable de la Cellule Communication du SE/CNLS, la cérémonie a été marquée par cinq allocutions des personnalités suivantes :

- Monsieur le Secrétaire Exécutif du Comité National de Lutte contre les IST/Sida : Dr Abass DIAKITE ;

- Monsieur le Coordinateur Résident par Intérim du Système des Nations Unies en Guinée : Dr GUALBERT GBEHOUNOU ;
- L'Ex Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique : Dr Mamadou Péthé DIALLO ;
- Monsieur le Président du Conseil National de la Transition : Honorable Dansa Kourouma ;

Le discours d'ouverture de son Excellence Monsieur l'Ex Premier Ministre Chef du gouvernement, Ex Président du CNLS : Dr Bernard GOUMOU.



Après cette cérémonie de lancement officiel, ont suivi les différentes présentations des documents à l'ordre du jour.

Ces différentes présentations ont été suivies de discussions sous la modération de l'Ex Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Aux termes de ces discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Au Gouvernement :
 - Réviser à la hausse le budget alloué à la lutte contre les IST/Sida ;
 - Faciliter le décaissement du budget alloué à la lutte contre les IST/Sida ;
- Au Conseil National de la Transition
 - Faciliter l'adoption de la loi L/025 révisée, relative à la prévention du VIH, la prise en charge et la protection des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ;
- Aux Partenaires Techniques et Financiers
 - Renforcer la mobilisation des ressources extérieures afin d'accroître le financement de la riposte nationale aux IST/Sida en République de Guinée.
- Clôture

Après la validation des documents susmentionnés par l'Assemblée, l'Ex Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a, au nom de Son Excellence Monsieur l'ex Premier Ministre, Président du CNLS, déclaré close la 10ème Assemblée Générale du CNLS.

b. Tenue des Réunions de Coordination des Partenaires et Acteurs de la Lutte Contre les IST/Sida en Guinée 2023

Au cours de l'année 2023, 3/4 réunions de coordination ont été organisées. Ces réunions de coordination ont été réalisées avec un grand succès. La quasi-totalité des partenaires de la lutte contre le VIH/Sida en Guinée ont tous répondu aux invitations. Elles se sont tenues aux sièges de :

- L'ONUSIDA sis à la Maison commune du Système des Nations Unies à Coléah Lansèbounyi, Commune de Matam le Vendredi 10 Février 2023 avec 40 participants sur 35 Prévus ;
- L'OMS sis à la Cité Ministérielle de Donka, le mercredi 09 Aout 2023 avec 58 participants sur 35 Prévus ;
- L'UNICEF sis au quartier Coléah, Commune de Matam, le mardi 14 novembre 2023 avec 32 participants sur 32 Prévus.



c. Missions de supervision conjointe de haut niveau du SE/CNLS-PNLSH-ONUSIDA et la société civile dans les sept régions administratives (Boké, Kindia, Mamou, Labé, Kankan, Faranah et N'Zérékoré).

Ces missions conjointes de haut niveau du SE/CNLS-PNLSH-ONUSIDA élargie à la société civile dans les 7 Régions Administratives ont été coordonnées par le Secrétariat Exécutif du CNLS. Une équipe constituée de 8 cadres (Primature, SE/CNLS, PNLSH, ONUSIDA, OMS, MSF/B, REGAP+, REFIG, AGFA, et Afrique Arc en ciel). Elles se sont déroulées en trois étapes :

- Première étape du 17 au 26 mai 2023 à Mamou, Labé et Kindia ;
- Deuxième étape du 30 Juillet au 02 Aout 2023 à Boké ;
- Troisième étape du 15 au 29 octobre 2023 à Kankan, Faranah et N'zérékoré.

Dans ces régions administratives, la délégation a :

- Fait l'état des lieux des Bureaux de Coordination Régionale du SE/CNLS ;
- Fait des rencontres avec les autorités administratives et Sanitaires (Gouvernorat, Mairie, Préfecture, Inspection Régionale de la Santé, et Direction Préfectorale de la Santé) pour

le repositionnement de la lutte contre les IST/Sida à travers des plaidoyers et encourager les autorités locales à prendre des engagements pour le financement de la réponse par les budgets locaux ;

- Effectué des visites de terrain aux dépôts régionaux de la Pharmacie Centrale de Guinée, certaines structures sanitaires offrant les services de lutte contre le VIH/Sida (Dépistage, PTME, PEC/soins palliatifs par les APS, Charge Virale/CD4, etc.) pour mieux appréhender les impacts et les difficultés auxquels les structures, les prestataires et les usagers sont confrontés ;
- Évalué la qualité des interventions et apporté des solutions appropriées assorties de recommandations aux problèmes identifiés les partenaires et les acteurs de la riposte.

Les missions se sont déroulées à la satisfaction de tous. Le rapport est disponible au SE/CNLS (Cabinet) pour consultation.

d. Célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida couplée au lancement de la fondation SOLID’AIR présidé par Son Excellence Madame la Première Dame Lauriane DOUMBOUYA

La célébration de la 35e Journée Mondiale de lutte contre le Sida et du mois du Sida sous le thème « *LAISSER LA COMMUNAUTE DIRIGER* » couplée au lancement de la fondation SOLID’AIR, a eu lieu au Chapiteau by Issa le 1er décembre 2023. Elle a été présidée par Son Excellence Madame la Première Dame de la République de Guinée, avec la présence de Son Excellence Monsieur le Président du Conseil National de la



Transition, de Son Excellence Monsieur l’Ex Premier Ministre Chef du Gouvernement, Ex Président du CNLS. On notait également la présence des membres du Gouvernement, d’autres représentants des Institutions Républicaines, des Représentations Diplomatiques et Consulaires, des Partenaires bi et multilatéraux, des Partenaires Techniques et Financiers, des ONG Nationales et Internationales, des Réseaux et Associations des Personnes Vivant avec le

VIH/Sida, des acteurs de la Société Civile et du Secteur Privé. C'était une grande opportunité de mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières dans la lutte contre le VIH/Sida et de réitérer l'engagement à œuvrer en vue de mettre fin à l'épidémie du Sida en Guinée.



e. Participation à la 22ème Conférence Internationale sur les IST/Sida en Afrique (ICASA/CISMA)

La Conférence Internationale sur les IST/Sida en Afrique est une Conférence biennale, c'est le premier rassemblement de tous les Gouvernements, les acteurs de la Société Civile œuvrant dans le domaine de la santé, ainsi que des dirigeants mondiaux et nationaux, des personnes vivant avec le VIH, des partenaires du secteur privé et d'autres personnes engagées pour mettre fin à l'épidémie et renforcer les systèmes de santé en

Afrique. C'est l'occasion pour les chercheurs et cliniciens du monde entier de partager les dernières avancées scientifiques dans le domaine de santé, d'apprendre des expériences de



chacun et d'élaborer des stratégies pour atteindre les objectifs mondiaux pour mettre fin aux IST/Sida en Afrique et dans le monde d'ici 2030.

Cette Conférence Internationale sur les IST/Sida en Afrique était à sa 22ème édition qui avait pour thème : « Le Sida est Toujours là : Eliminons les Inégalités et Accélérons l'Inclusion et l'Innovation ».

Elle a eu lieu à Hararé, au Rainbow Towers Hôtel & International Conférence Centre, Zimbabwe, du 4 au 9 décembre 2023. Elle a regroupé 8118 participants dont 12 de la République de Guinée.

Au cours de cette rencontre, 2600 résumés ont été soumis, 582 sessions dont 37 communautaires, 546 orateurs, 15 plénières, 9 zones communautaires et 105 petits centres d'exposition. Le rapport détaillé est disponible au SE/CNLS (Cabinet) pour consultation.

f. Projet de Loi relative à la prévention du VIH, la prise en charge et la protection des PVVIH en République de Guinée

Dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de la riposte au VIH/Sida le CNLS à travers son Secrétariat Exécutif a pris d'utiles dispositions réglementaires et législatives, dans l'optique de lutter efficacement pour le respect des droits des PVVIH et les populations identitaires. La loi L025 de 2005 sur la prévention, la prise en charge et le contrôle du VIH/Sida a été révisée et le projet de loi a été transmis au Conseil National de la Transition pour adoption depuis 15 septembre 2023 avant la promulgation par le Président de la Transition, chef Suprême des Armées.

Ainsi, le CNT à travers sa commission santé a invité le SE/CNLS, le Ministère de la Santé et de l'hygiène Publique et tous les acteurs du VIH/Sida pour des séances de travail avant l'adoption par les membres du CNT.

Pendant quatre jours de travaux intenses en commission santé au Palais du peuple qui abrite le siège du CNT, un projet de loi consensuel a été élaboré et transmis aux autres commissions du CNT pour avis.

g. Atelier de Formation Régionale sur les Estimations et Projections VIH/Sida, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Cet atelier a eu lieu du 23 au 27 janvier et fait partie d'une série d'ateliers régionaux visant à former les équipes pays à l'utilisation du logiciel Spectrum afin d'estimer l'état de l'épidémie de VIH dans leur pays. Ces estimations ont été utilisées pour



présenter le rapport sur l'Objectif de Développement Durable 3, notamment l'incidence du VIH. Elles ont permis également de définir les cibles et de mesurer les progrès vis-à-vis des Plans Stratégiques Nationaux. Comme les années précédentes, l'atelier s'est déroulé en 3 journées de formation sur le Module Impact Sida (AIM) du Spectrum de cette année, deux journées supplémentaires consacrées à la qualité et l'utilisation des données, en accordant une importance particulière à la mesure des inégalités dans la réponse au VIH. Cet atelier a été une excellente occasion de s'accorder en tant qu'équipe pays sur les données, leur interprétation et les messages autour de ces données.

h. Atelier de validation du rapport de l'Enquête Nationale de Surveillance Comportementale et Biologique (ESCOMB) 2022

Le processus de réalisation de l'ESCOMB a démarré par la validation des TDR, la mise en place d'un comité de pilotage et le recrutement d'un Cabinet d'étude « Afrique Synergies » en juin 2021. Le contrat initial avait une durée de 6 mois qui s'est prolongé à 9 mois avec signature de deux avenants au contrat initial.

L'enquête de terrain a commencé en juin 2022 pour terminer en août 2022. Après la collecte des données sur le terrain, l'analyse et la rédaction du draft (0) ont suivi.

Le rapport final a été produit et transmis au Comité de Pilotage (CoPil) en début janvier 2023, la validation de ce rapport a eu lieu, les 24 et 25 février 2023 à l'Hôtel RIVERA ROYAL à Conakry par le CoPil et toutes les parties prenantes de la riposte au Sida.

i. Atelier d'élaboration du Rapport Mondial sur le Sida : Global AIDS Monitoring (GAM) 2023 et le Rapport National de la riposte 2022

Le Secrétariat-Exécutif du CNLS avec l'appui technique et financier de l'ONUSIDA, a commandité et coordonné l'élaboration du rapport GAM-Guinée qui a été soumis le 31 Mars 2023. Ce rapport traduit l'engagement du pays, des acteurs, partenaires et communautés pour mettre fin à l'épidémie du VIH/Sida. Il passe en revue les progrès accomplis dans la réalisation des dix cibles de cette déclaration d'engagements.

Le SE/CNLS a organisé un atelier qui s'est tenu du 16 au 22 mars 2023 à Kindia à l'hôtel Cissé pour le remplissage de la plateforme GAM de manière participative avec la facilitation du Conseiller en Information Stratégique de l'ONUSIDA en Guinée. Une équipe restreinte multisectorielle, réunissant les acteurs de la société civile, du secteur public et des partenaires du Système des Nations Unies a été mise en place pour l'élaboration de ce rapport.

Cette équipe a travaillé en groupes pour documenter et renseigner les indicateurs du GAM (y compris les indicateurs de l'Accès Universel) à travers la plateforme. Ce rapport de situation servira d'outil de sensibilisation, de plaidoyer, d'information et d'orientations des décisions programmatiques, sur les efforts de mobilisation des ressources, de suivi et d'évaluation.

Pour la mise en œuvre de cette activité, le SE/CNLS avait assuré la coordination du processus par l'élaboration des TDR avec le conseiller en information stratégique de l'ONUSIDA en Guinée, l'identification et l'invitation des participants, devant procéder aux remplissages en ligne de la plateforme GAM Guinée 2023.

Il est important de rappeler que les indicateurs ont été renseignés pour l'atteinte des objectifs « 95-95-95 » de l'ONUSIDA d'ici 2030 à savoir : **«95% des Personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut VIH, 95% des Personnes connaissant leur statut VIH sont sous thérapie antirétrovirale, 95% des Personnes vivant avec le VIH ont la charge virale supprimée ».**

j. Atelier de validation du nouveau Plan Intégré de Communication 2023-2027

L'atelier s'est tenu le jeudi 27 avril 2023 à SQUARE HOTEL PREMIUM dans la commune de Kaloum/Conakry, il a regroupé 35 participants.

L'ouverture de l'atelier a été marquée par trois discours, prononcés respectivement, par le Secrétaire Exécutif du Comité National de Lutte contre les IST/Sida SE/CNLS, le Directeur pays

de l'ONUSIDA et le conseiller santé, hygiène publique/genre du Premier Ministre et suivi des présentations des responsables de l'activité.

Après ces différentes présentations, des questions d'éclaircissements ont été posées par les uns et les autres pour la compréhension puis les participants ont été répartis en quatre groupes de travail.

Il a été demandé à chaque groupe selon les différents modules du Plan Intégré de Communication de :

- Mettre le Plan Intégré de Communication en mode révision ;
- Faire une lecture dirigée (Forme, Fond et coquille) ;
- Faire des amendements si nécessaire ;
- S'assurer de la prise en compte des orientations nationales et internationales.

Les groupes ont fait la restitution des travaux en plénière et le Plan Intégré de Communication a été validé.

k. Dialogue pays dans le cadre du renouvellement des subventions au titre de l'allocation 2024-2026 du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme

Dans la lettre d'allocation adressée à l'Instance de Coordination Nationale-Guinée le 20 décembre 2022, le conseil d'administration du Fonds Mondial a alloué à la Guinée un montant 145 182 911 USD pour la période 2023-2025. Pour rappel, le Dialogue pays est une conversation ouverte et inclusive entre différents groupes de personnes impliquées dans la lutte contre les maladies prioritaires financées par le Fonds Mondial. Il s'agit d'une démarche continue, inclusive et transparente.

Il débute avant l'élaboration de toute demande de financement auprès du Fonds mondial et se prolonge tout au long de la rédaction de la demande et pendant la mise en œuvre de la subvention.

C'est un processus qui permet de déterminer les besoins prioritaires du pays en matière de lutte contre les trois maladies et celles des personnes touchées. La documentation de ce processus, permet à l'Instance de Coordination Nationale (ICN-Guinée) de remplir le critère d'admissibilité des ICNs, relativement à la tenue, à l'ouverture et à l'inclusivité du processus de la demande de financement, dont la conformité était évaluée lors de la soumission des documents de financement au Fonds mondial.

Pour ce faire, l'ICN-Guinée avait organisée des réunions et des ateliers avec toutes les parties prenantes selon les exigences du Fonds mondial, tant à Conakry qu'à l'intérieur du pays, afin



d'identifier les besoins programmatiques prioritaires du pays pour la demande de financement GC7 du Fonds mondial.

Atelier d'écriture de la demande de subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme à Kindia

Dans le cadre du processus d'écriture de la demande de subvention du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme pour la période 2024 à 2026 sous la coordination de l'Instance Nationale de Coordination (ICN), l'équipe du SE/CNLS composée du Responsable de Cabinet d'alors et des Chefs de Département (Planification Suivi Evaluation et Recherche d'alors, Réponse Sectorielle et Appui à la Décentralisation et Partenariat Société Civile d'alors) a participé à cet atelier tenu du 15 au 27 Mai à Kindia. Au total plus de 100 personnes étaient présentes à cet atelier et repartis sur plusieurs thématiques. Durant une semaine d'intense travaux de groupe, les participants appuyés par l'équipe des consultants internationaux et nationaux ont élaboré les documents de la demande de subvention qui ont été transmis au Fonds Mondial pour validation.

VII ANALYSE DES GOULOTS D'ETRANGLEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

a. Prévention

- Absence de plan de promotion et distribution des préservatifs masculin et féminin qui prend en compte le besoin spécifique de chaque cible et des différentes structures ;
- Faible recours aux initiatives innovantes comme la PreP en direction des populations clés ;
- Persistance de croyances et de fausses idées qui empêchent l'accès des jeunes femmes et filles aux services de prévention à travers un paquet complet ;
- Forte mobilité des HSH et les PS susceptible d'influencer la maîtrise de leur taille ;
- Difficulté d'offrir un paquet de prévention aux populations vulnérables (routiers, pêcheurs, Hommes en uniforme, miniers et population carcérale) du fait de leur mobilité ;
- Insuffisance du personnel en quantité et en qualité dédié à la prise en charge du VIH au niveau déconcentré dans le cadre de la PTME ;
- Non révision du plan de passage à l'échelle de l'eTME ;
- Rupture fréquentes en intrant de préventions (condoms, lubrifiants, tests de dépistage VIH, DBS etc....) ;

b. Dépistage du VIH

- Insuffisance de mise en œuvre des nouvelles approches de dépistage (dépistages différencié, communautaire, intrafamilial, autotest, co-infection VIH/TB/hépatite, etc.) adaptées aux différents groupes de population (populations clés, adolescentes, hommes) ;
- Non systématisation de l'identification et du dépistage du VIH chez les enfants à risque (enfants nés des mères séropositives suivi dans le cadre de la PTME ou allaitante, enfants malnutris, enfants avec TB, enfants vus dans les services de pédiatrie) au niveau des portes d'entrée (PEV, Nutrition, Pédiatrie...) ;
- Ruptures fréquentes d'intrants de dépistage ;
- Insuffisance dans la couverture du pays en cliniques mobiles et centres communautaires.

c. Prise en charge chez les adultes et les enfants

- Répartition géographique inégale des sites de prise en charge en fonction des besoins, ce qui entraîne une accessibilité limitée aux services à certains patients ;
- Forte déperdition des patients dépistés positifs ;

- Dispositif de rétention des patients sous traitement inefficace ;
- Non application de la stratégie différenciée au niveau de tous les sites de traitement ARV ;
- Insuffisance dans la mise en œuvre du suivi régulier par les APS ;
- Faible réalisation de la charge virale ;
- Faible implication des acteurs communautaire (APS) dans le suivi des PVVIH stables sous ARV ;
- Faibles capacités des sites (compétences des acteurs impliqués) de prise en charge à faire une quantification rigoureuse de leurs besoins en produits ;
- Absence de système d’alerte rapide et une faible fonctionnalité du système de suivi des approvisionnements à tous les niveaux entraînant des ruptures fréquentes de produits ;
- Existence de frais connexes (bilans d’initiation et de suivi, frais d’hospitalisation, certains anti IO...) payés par les PVVIH qui augmente leur vulnérabilité socioéconomique et limitent l’accès aux services.
- Faible mobilisation des communautaires dans le suivi du circuit d’approvisionnement

d. Charge virale chez les adultes et les enfants

- Faible information des usagers sur leur droit de demander la CV
- Faible demande de réalisation de la charge virale par les prestataires souvent non formés ;
- Faible couverture de la charge virale par manque de calibration des Gnextpers.

e. Stigma et discrimination

- Persistance de la stigmatisation et discrimination en direction des populations clés ;
- Existence de lois répressives en direction des populations clés. A revoir pas conforme avec la nouvelle Loi

f. Suivi-évaluation

- Non capitalisation des résultats des acteurs de la société civile et du secteur privé du fait de la non-existence d'un système de centralisation des rapports.

g. Société civile

- Timide implication de la société civile dans le dépistage communautaire, recherche des perdus de vue, à la prise en charge psychosociale, implication dans la distribution communautaire des ARV (PODI) ;
- Faible structuration organisationnelle des associations de populations clés.

- Faible maturité organisationnelle des OSC pour porter des projets limitant la confiance des bailleurs

h. Gestion et coordination de la riposte

- Faible synergie des interventions au niveau opérationnel ;
- Lourdeur administrative dans les procédures de décaissement ;
- Insuffisance du financement domestique ;
- Faible mobilisation des ressources financière par les PTF pour la riposte au VIH.

II. OPPORTUNITES

- Volonté politique des autorités du pays à soutenir la lutte contre le Sida ;
- Contribution financière de l'Etat à la riposte au VIH
- Engagements pris par le pays pour éliminer la transmission du VIH de la mère-à l'enfant ;
- Existence d'une contribution de l'Etat guinéen à travers le financement BND ;
- Engagement des partenaires à accompagner le pays dans l'atteinte des objectifs du CSN ;
- Existence des données épidémiologiques et programmatiques récentes et de documents cadres actualisés pour guider les interventions ;
- Disponibilité des outils innovants (DHIS2, Tracker, Naomi, ...) de suivi rapproché et rapportage ;
- Présence de réseaux de PVVIH et associations identitaires ;
- Existence de l'observatoire communautaire et national ;
- Promulgation de la loi
- Existence de documents normatifs (ADVIH, VIH avancé, Tutorat).

III. MENACES

- Persistance de barrières socio- culturelles qui empêchent à certaines populations un accès rapide aux services (femmes enceintes, etc.) ;
- Nombre réduit de donateurs et les rapports complexes avec certains d'entre eux qui peuvent entraîner une sous-utilisation des ressources ;
- Contexte socio-politique instable ;
- Survenue des épidémies.

IV. PERSPECTIVES 2024

- Elaborer un plan national d'accélération d'élimination de la transmission mère enfant du VIH et de la prise en charge pédiatrique ;
- Elaborer un plan national de promotion et distribution des préservatifs masculin et féminin qui prend en compte le besoin spécifique de chaque cible et des différentes structures ;
- Elaborer le plan d'accélération des approches différenciées et de lutte contre la stigmatisation et discrimination avec une implication effective des acteurs communautaires ;
- Faire un plaidoyer pour la prise en compte des actions communautaires dans les rapports nationaux
- Faire le plaidoyer pour la gratuité du suivi biologique (examens complémentaires) des PVVIH ;
- Eriger la stratégie de mobilisation financière en loi en vue de sa mise en œuvre effective par le secteur privé ;
- Renforcer la prévention combinée au VIH (PEP, PrEP pour les populations clés)
- Elaborer un plan national pour la triple élimination VIH, VHB et Syphilis
- Renforcé les capacités organisationnelles et opérationnelles des organisations de la société civile (OSC) impliquées dans la riposte contre le VIH ;
- Organiser l'Assemblée Générale du CNLS ;
- Organiser la retraite annuelle du SE/CNLS et ses partenaires ;
- Organiser des missions de supervision intégrée de haut niveau dans les régions administratives et Conakry ;
- Organiser des missions de supervision trimestrielle des bureaux de coordinations régionales du SE/CNLS ;
- Organiser la célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida et le mois de sida à Conakry et à l'intérieur du pays ;
- Organiser le forum national des partenaires pour la mobilisation des ressources domestiques en faveur de la lutte contre le sida à Conakry et à l'intérieur du pays ;
- Réaliser ESCOMB à l'endroit des Routiers/motos taxis, pêcheurs, miniers, Hommes en uniforme, prisonniers, Jeunes, malades Tuberculeux et Personnes vivant avec handicap ;
- Réaliser le REDES ;

- Appui à la mise en œuvre du Plan de Communication intégré de lutte contre le sida 2023-2027 ;
- Extension des points de distribution (PODI) ;
- Renforcer la synergie d'action entre les acteurs ;
- Plaidoyer pour le respect des engagements de la partie nationale ;
- Fédérer les associations des populations clés en réseau.

V. RECOMMANDATIONS

A l'Etat :

- Renouveler le parc automobile du SE/CNLS ;
- Inscrire des crédits budgétaires pour la finalisation du siège de Kindia ;
- Augmenter la subvention allouée à l'achat des ARV et autres intrants VIH.

Aux partenaires :

- Rehausser leur financement de la riposte au VIH

« L'épidémie du Sida peut être mieux contrôlée dans la société si toutes les personnes infectées par le VIH connaissent leur statut sérologique et sont mises systématiquement sous traitement antirétroviral (TAR) » ONUSIDA